

# PARTENAIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE

## FICHES ACTIONS

### 1.7) Se faire le relai de la démarche PEN auprès de futurs partenaires

Je m'engage à faire : Nous serons relai auprès de 4 structures de plongée en 2021 ainsi qu'auprès de partenaires privés et publics qui feront partis des Comités de Pilotage de ces projets (environ 10 structures partenaires).

### 2.5.Assister des entreprises souhaitant définir un plan d'action en faveur de la biodiversité à s'engager dans le cadre d'une démarche « entreprise engagée pour la nature »

Je m'engage à faire : Nous accompagnerons 2 entreprises avec nous sommes partenaires au sein de notre structure. Ex : Beuchat et Au vieux Campeur.

#### *1/ intitulé de l'action 1*

### **POLARIS – Plateforme d'Observation du Littoral Appliquée à la Recherche, à l'Information et à la Sensibilisation.**

*Action 2021 : Élargir sa mise en œuvre et transférer sa démarche au-delà de l'école de plongée de Septentrion Environnement.*

#### *2/ description de l'action*

La position **centrale** d'acteurs de terrain de Septentrion Environnement, ses **relations privilégiées** avec des organismes de recherche, ses compétences mêlant **recherche environnementale et suivis expérimentaux** ont permis d'identifier des **constats unanimes sur le territoire marseillais** : des attentes et besoins convergents sont exprimés mais rencontrent des difficultés pour une mise en application commune. Face à cela, Septentrion Environnement a construit un projet local multi-acteurs pour contribuer à une connaissance et à un suivi régulier du milieu marin. Concrétisé en 2016, **POLARIS est un programme d'actions transversales aujourd'hui référent sur le territoire de la métropole d'Aix-Marseille Provence en tant qu'outil pour soutenir les politiques locales et la gestion environnementale d'aires marines protégées comme celle du Parc national des Calanques.**

POLARIS est un **projet-pilote de collaboration** entre institutionnels, gestionnaires, scientifiques et citoyens. Il se positionne comme un **outil expérimental** d'aide à la mise en place d'un observatoire citoyen du milieu marin et littoral, mesure associée au Contrat de Baie de la Métropole d'Aix-Marseille Provence. Des questionnements scientifiques orientent sa démarche et les actions proposées aux citoyens pour collecter des données. Ces questionnements font l'objet de projets de recherche coordonnés par des instituts scientifiques partenaires de POLARIS. **Des problématiques environnementales liées au changement climatique sont mises en avant dans un objectif d'amélioration des connaissances** (ex : arrivée d'espèces méridionales ou non-indigènes, déclin de populations endémiques, mortalités massives).

Une fois les questionnements scientifiques identifiés, des méthodes d'observation (protocoles) sont adaptées et proposées aux citoyens-plongeurs pour collecter des données participant à l'amélioration de la connaissance scientifique en vue de répondre à ces questionnements et d'initier des mesures de gestion adaptées au territoire. Grâce à un accompagnement sur le terrain par des biologistes marins, les citoyens-plongeurs sont formés aux méthodes d'observation. Cette formation garantit la fiabilité des données pour leur exploitation scientifique.

En interne, POLARIS est coordonné par une chargée de mission responsable de ce programme et référente dans la mise en œuvre des sciences participatives en milieu marin. Les 8 salariés de notre structure s'impliquent dans la mise en œuvre de ce programme, vitrine de notre vie associative et de l'implication citoyenne dans l'amélioration de la connaissance du milieu marin, en faveur d'une gestion plus durable. L'implication des salariés représente 2.5 équivalents temps pleins travaillés. En moyenne, 80 plongeurs par an sont formés et participent bénévolement à POLARIS à travers l'école de plongée environnementale de Septentrion Environnement. Les collectes de données se réalisent actuellement lors des sorties organisées par notre école de plongée, avec nos moyens à la mer. Le Cromagnon, bateau en bois de 12 m de long, est l'outil n°1 de nos sorties en mer, quelles que soient les activités de l'association.

Un **comité de pilotage** (COPIL), réunissant les partenaires financiers, scientifiques et techniques de POLARIS, s'investit régulièrement dans son développement et sur chaque volet scientifique, financier, institutionnel et technique. Organe décisionnel du programme, le COPIL acte les principales étapes de développement. A ce jour, plusieurs partenaires financiers soutiennent POLARIS, comme la Métropole d'Aix Marseille Provence, la Région Sud, le Département des Bouches du Rhône, la Ville de Marseille et le Parc national des Calanques. Des partenaires scientifiques et techniques sont également présents comme la Fédération Sportive et Gymnique du Travail, Planète Mer, le Pôle Mer, le Groupe d'Etude des Mérous, le CSIC Espagnol (équivalent CNRS français), ou encore le Parc marin de la Côte Bleue. Les partenaires institutionnels ainsi que les gestionnaires d'Aires Marines Protégées sont **unanimes** sur **l'utilité** et la **pertinence** de POLARIS :

- la Métropole d'Aix-Marseille-Provence a choisi d'intégrer POLARIS au plan d'action du **Contrat de Baie**, qui a été signé en 2015 pour une durée de 6 ans. POLARIS répond pleinement à l'objectif **de sensibilisation des usagers du littoral**, par la connaissance du milieu. Ce programme donne également l'opportunité aux gestionnaires de sites et aux institutions l'occasion d'analyser à travers les données recueillies, **l'efficacité des politiques de gestion** ou de restauration des milieux mises en place. Enfin, POLARIS **préfigure un observatoire** de données métropolitaines qui pourrait être alimenté et consulté par l'ensemble des acteurs littoraux.
- Les objectifs poursuivis par POLARIS rejoignent les priorités d'intervention que la Région Sud s'est fixée en matière d'environnement et de préservation du milieu marin. **La sensibilisation des publics, le renforcement des connaissances et des capacités de veille environnementale sont ainsi au cœur de la politique maritime régionale**, définie dans le cadre du Plan climat (2017) et du Plan Mer et Littoral récemment adopté. A côté de la perspective d'un « observatoire » métropolitain, l'intérêt de POLARIS pour la Région Sud tient tout autant à la

**capacité de diffusion, de répliquabilité de la démarche à l'échelle régionale**, au bénéfice notamment des gestionnaires de sites.

- Ce programme favorise une **meilleure connaissance de l'environnement marin** pour les citoyens et **encourage leur implication dans la protection de ces milieux**. Les informations scientifiques récupérées en retour, permettent de **définir des mesures de gestion** par les gestionnaires et les institutionnels. **Ce programme intègre donc toutes les parties prenantes en charge des problématiques environnementales et s'avère être un outil pertinent dans les stratégies locales de gestion.**
- Le Parc national des Calanques a la responsabilité, en tant que gestionnaire d'espace protégé, de soutenir et d'encourager les outils permettant à la fois une meilleure connaissance de ses milieux marins et la bonne appropriation par le public et par les gestionnaires des enjeux de leur préservation. La **première stratégie scientifique** du Parc national des Calanques a identifié le développement de la connaissance des milieux marins comme axe prioritaire. La plateforme POLARIS constitue un **outil transversal et opérationnel** pour fédérer des acteurs d'un même territoire et co-construire des actions permettant une **meilleure connaissance en vue de répondre à des enjeux de gestion**. Pour le Parc national des Calanques, POLARIS constitue un **outil privilégié d'aide à la décision pour les gestionnaires**. En effet, les données acquises apportent une meilleure connaissance du territoire tant en matière de paramètres biologiques des espèces ciblées par la gestion qu'en matière de veille environnementale régulière. Ceci permet de mettre en évidence des perturbations globales pour lesquelles le Parc national peut réagir plus rapidement ou anticiper la mise en place de mesures de gestion adaptées.

Au-delà de la nécessité actuelle de poursuivre les actions de POLARIS au sein de Septentrion Environnement, il est maintenant judicieux de transférer la démarche inhérente à ce programme afin de le faire rayonner sur l'ensemble du territoire de la métropole marseillaise. Pour être efficace, cette transférabilité devra s'opérer sur le long terme et demandera alors plusieurs années et plusieurs actions concrètes. Détaillons ci-dessous, **les actions prévues pour 2021** (janvier à décembre). Plusieurs work-packages (WP) vont regrouper ces actions :

#### **WP 1 : Poursuivre l'animation de POLARIS au sein de Septentrion Environnement**

- Animer le comité de pilotage de POLARIS : poursuivre et établir de nouveaux partenariats publics et privés.
- Poursuivre la collecte de données en animant des sorties spécifiques POLARIS dédiées à la réalisation de protocoles scientifiques adaptés aux sciences participatives. Cette animation se fera avec les moyens nautiques et les ressources humaines de Septentrion Environnement (plongeurs professionnels biologistes marins animant les sorties).
- Poursuivre les formations des plongeurs citoyens et agents de terrain à l'observation environnementale en plongée sous-marine.

## **WP 2 : Créer des outils numériques en vue d'un élargissement du rayonnement d'action**

- Mettre à jour l'application mobile de POLARIS disponible sur Smartphone et iPhone – Versions 2.1 et 2.2 : intégration de nouvelles méthodes d'observation (protocoles scientifiques) et réglages selon les retours des utilisateurs.
- Créer un site web dédié à POLARIS permettant aux plongeurs, gestionnaires et scientifiques de mieux interagir entre eux (ex : mise en ligne des résultats issus des données collectées, chat pour une interaction entre plongeurs et scientifiques, illustrations, centralisation des protocoles, etc.). Il sera ici indispensable d'établir des liens avec l'application mobile POLARIS. Il s'agira d'une action pluriannuelle : l'année 2021 permettra la définition d'un cahier des charges et le développement d'un premier jet selon le budget alloué.

## **WP 3 : Transférer la démarche de POLARIS au-delà de Septentrion Environnement et élargir son champ d'action**

- Former d'autres clubs de plongée à l'utilisation de POLARIS. S'appuyer sur les fédérations de plongée (FFESSM, FSGT, ANMP). Des moniteurs seront formés et deviendront ambassadeurs de la démarche.
- Déployer un programme de recherche relayé par POLARIS (CIGESMED) à l'échelle de la Méditerranée Française. Ce programme s'intéresse aux communautés du coralligène et les informations obtenues pourront compléter des programmes de recherche à échelle nationale et européenne et ainsi faire échos à des Directives comme la DCSMM et la DHFF.
- Editer un guide méthodologique tiré de la note méthodologique 2020 : Sciences participatives et recherche en écologie marine en faveur d'une gestion territoriale. Retours d'expériences de l'animation d'un outil d'aide à la préfiguration d'un observatoire citoyen du milieu marin et littoral.
- Poursuivre l'implication au sein de stratégies de territoires : Contrat de Baie d' AMPM, Stratégie Biodiversité de la Ville de Marseille, etc.
- Développer un projet en parallèle et complémentaire à POLARIS - Nouvelle approche pluridisciplinaire : *PERC<sup>2</sup>ES* : Construire un consortium d'acteurs pour inclure d'autres publics dans la démarche de sciences participatives que ceux déjà présents. Utiliser les sciences sociales et humaines pour compléter l'approche écologique de POLARIS en vue de la mise en place d'un observatoire du milieu marin et littoral (ce projet sera développé en parallèle de POLARIS et constituera la 2e action volontaire présentée dans ce formulaire "partenaires engagés pour la nature").

## **WP 4 : Traiter les données issues des années précédentes et valoriser POLARIS**

- Poursuivre le traitement des données acquises sur les années précédentes
- Publier des rapports valorisant les données acquises à travers POLARIS : rapports à destination des gestionnaires, cartographies, note de résultats à destination des plongeurs citoyens. Utiliser un mode de publication libre à science libre.

- Valoriser POLARIS en participant à plusieurs évènements grand public :
  - Congrès mondial de la nature. Espace Générations Nature
  - Forums, salons, journées thématiques
- S'intégrer à des dispositifs collectifs permettant de placer POLARIS dans un réseau à plus large échelle (ex : Commissions des Fédérations de plongée, Collectif Vigie Mer, Observadores del Mar).

Le budget global de POLARIS s'élève à **100 000 €/an**. Les aides financières se répartissent entre les institutions publiques partenaires historiques du programme et des partenaires privés à identifier.

### *3/ finalité de l'action*

POLARIS a pour finalité de participer à l'amélioration de la connaissance scientifique du milieu marin et à la sensibilisation du citoyen en lui proposant d'être acteur en faveur d'une gestion durable de son territoire.

Améliorer les connaissances scientifiques grâce à une collecte de données régulière et répétée dans le temps, éveiller des consciences, encourager des plongeurs à adopter une démarche responsable à travers une plongée utile à la science, former à l'observation environnementale et fédérer des acteurs d'un territoire commun pour gestion durable. Telles sont les finalités de POLARIS dans sa globalité.

Plus précisément, **l'action initiée en 2021 aura pour finalité d'exporter l'expertise acquise dans POLARIS auprès d'autres structures que l'école de plongée environnementale de Septentrion Environnement**. Si nous avons la volonté de poursuivre les actions engagées jusqu'alors à travers POLARIS (ex : formation des plongeurs aux méthodes d'observation, collecte de données via l'école de plongée environnementale), nous souhaitons transmettre notre démarche et faire bénéficier de notre savoir-faire. Ce transfert d'expertise se déroulera sur plusieurs années.

### *4/ indicateurs de réussite de l'action et objectifs SMART associés*

Pour réaliser le suivi de l'action, des indicateurs de suivi vont être utilisés. Chaque indicateur s'associe à un objectif SMART.

- **INDICATEUR CLE : INTÉRÊT DU CITOYEN - Objectifs SMART :**
  - Encourager une participation citoyenne pour la collecte de données d'au moins 50% des plongeurs présents chez Septentrion Environnement, chaque année pendant 3 ans ;
  - encourager une participation citoyenne pour la collecte de données auprès de 10 clubs de plongée sur la façade Méditerranéenne, sur 3 ans.
- **ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES - Objectif SMART :** Fédérer les partenaires au sein d'un comité de pilotage qui se réunira 1 à 2 fois par an, pour entretenir les partenariats existants et en engager de nouveaux sur 3 ans.
- **VALIDITÉ SCIENTIFIQUE - Objectif SMART :** Produire des rapports de gestion et 1 publication scientifique grâce aux données collectées, afin d'assurer une crédibilité scientifique du programme POLARIS au cours des 3 prochaines années.
- **AVANCÉE DU PROJET - Objectif SMART :** Suivre le rétro-planning des actions envisagées de manière annuelle, au cours des 3 prochaines années.
- **COMMUNICATION ET DIFFUSION - Objectifs SMART :**

- Poursuivre notre implication au sein de stratégies de gestion en s'inscrivant dans la 2e phase d'action du Contrat de Baie de la Métropole Marseillaise (2021-2023) ;
- communiquer sur POLARIS via nos réseaux sociaux et ceux des partenaires : 1 poste par trimestre sur 3 ans ;
- participer à des évènements de grande ampleur pour faire connaître ce programme : Congrès mondial de la nature - 2021.

#### 5/ indicateurs ONB

L'Observatoire National de la Biodiversité (ONB) est un projet participatif qui a pour but de proposer des indicateurs de suivi de la biodiversité en lien avec la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB). Ces indicateurs sont mis à disposition de tous et permettent d'éclairer des grandes questions de société. Vous trouverez ici le jeu des indicateurs proposés par l'ONB:

[http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/fr/indicateurs/tous?f%5B0%5D=field\\_jeux\\_indicateur%3A1999&f%5B1%5D=field\\_jeux\\_indicateur%3A123](http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/fr/indicateurs/tous?f%5B0%5D=field_jeux_indicateur%3A1999&f%5B1%5D=field_jeux_indicateur%3A123)

Veillez en considérer au moins un et nous expliquer en quoi votre action considère le problème posé et s'inscrit dans une démarche visant à le relever.

Pour appuyer les stratégies de conservation, il est nécessaire de connaître la répartition et la tendance d'évolution d'espèces cibles. Pour cela, des **données d'occurrence** sont **indispensables**, à travers des **observations régulières et à long terme**. Si l'on considère uniquement les espèces marines, on ne dispose pas de données d'occurrence pour 54 % des espèces recensées dans les mers françaises. Au-delà de la difficulté d'accès du milieu marin, la numérisation et le partage des données restent un enjeu fort.

A travers POLARIS, les observations proposées aux plongeurs de loisir, ont pour objectif *a minima*, **d'acquérir des données d'occurrence, pour participer à l'amélioration des connaissances scientifiques permettant par la suite la mise en place de mesures de gestion adaptées**. Ces données sont ensuite analysées et présentées *via* des **rapports** destinés aux **gestionnaires d'espaces marins protégés** et des **cartographies** venant appuyer ses rapports. Ces productions sont **partagées** grâce à des **licences creatives common**. Les données sont **numérisées** et transmises par les plongeurs via une **application mobile** qui centralise les observations.

Ainsi, POLARIS fait échos aux jeux d'indicateurs :

- **Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) - Synthèse**
- **Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) - Connaissance**

**Un bilan final des actions prévues dans POLARIS 2021 sera fourni en début d'année 2022.**

*1/ intitulé de l'action 2*

## **PERC<sup>2</sup>ES - Perceptions Citoyennes des Changements Environnementaux et Sociétaux**

Action 2021 : Engager des acteurs du littoral (ex : pêcheurs, cabannoniers, restaurateurs) dans une démarche de sciences participatives en étudiant leurs perceptions des changements environnementaux et sociétaux.

A long terme, encourager une gestion durable et équitable de l'espace marin en combinant perceptions environnementales, sociales et données écologiques collectées en plongée sous-marine.

*2/ description de l'action*

PERC<sup>2</sup>ES, **lauréat** de l'appel à projets 2019 de la Fondation de France, s'est construit sur une année **d'émergence** (2019/2020). Celle-ci a permis la **préfiguration d'un projet pluriannuel** (présenté ici) qui fera suite aux actions engagées et poursuivra une **co-construction multi acteurs** et une méthodologie présentée ci-après **articulant les techniques de la Recherche Action Participative (RAP) avec une approche classique de SHS**. La méthodologie testée pour l'année d'émergence s'est révélée convaincante et se poursuivra donc pendant le projet consolidé (2021-2024).

La méthodologie générale de ce projet s'appuie sur le dispositif RAP Artistes-atelier créé par l'association éponyme, partenaire de PERC<sup>2</sup>ES. Il intègre le dispositif de mobilisation Artistes-atelier et **l'ingénierie de la participation**. Artistes-atelier et Septentrion Environnement prennent en charge l'ensemble des phases du projet, de sa construction à la publication des résultats.

Le dispositif de mobilisation consiste à créer des espaces de démocratisation des problématiques locales avec l'ensemble des acteurs *in situ*, c'est-à-dire directement sur le littoral, grâce à des animations artistiques et culturelles. **L'avantage du dispositif est de permettre aux acteurs de librement s'exprimer et ainsi de librement problématiser les enjeux à la fois sur les plans sociaux, politiques et environnementaux**. L'ingénierie de la participation Artistes-atelier permet de poursuivre le travail initié *in situ* dans des ateliers participatifs en prenant en compte la **pluralité** des représentations dans le but d'atteindre les objectifs co-construits en amont.

En cohérence avec les besoins locaux, la méthodologie s'articule avec des **enquêtes semi-directives** permettant **d'évaluer les perceptions des changements environnementaux et sociétaux** que peuvent avoir les différents acteurs impliqués (ex : pêcheurs, cabannoniers, restaurateurs).

**Parties prenantes et partenaires de PERC<sup>2</sup>ES** : une co-construction du projet s'opère entre Septentrion Environnement et les Artistes-atelier, experts en Recherche Action participative et politiques publiques. Des sociologues et géographes sont sollicités à titre d'experts pour certaines étapes du projet. Le Parc national des Calanques a fait part de son intérêt pour PERC<sup>2</sup>ES puisque certaines actions (notamment les entretiens auprès des pêcheurs) font écho à des actions entreprises dans le cadre d'un projet Interreg Européen MPA Engage, où les savoirs ancestraux des pêcheurs sont requis pour mieux comprendre les

évolutions des populations de certaines espèces cibles de poissons. La Ville de Marseille ainsi que la Fondation de France ont financé ce projet sur son année d'émergence (2019/2020) et des demandes de financements sont en cours auprès de ces deux financeurs pour la poursuite du projet. Le budget global de PERC<sup>2</sup>ES s'élève à **80 000 €/an**. Les aides financières se répartissent entre la Ville de Marseille et la Fondation de France. L'implication de Septentrion Environnement et des Artistes atelier représente 1 équivalent temps plein travaillé.

Plusieurs work-packages (WP) vont regrouper des actions prévues sur 2021-2024 :

### **WP 1 : Ingénierie de la participation**

- Poursuivre les collaborations engagées et étoffer le Comité de pilotage de PERC<sup>2</sup>ES
- Organiser des ateliers participatifs multi acteurs pour déterminer la priorisation des actions et articuler le projet avec les attentes identifiées
- Élaborer des enquêtes et entretiens selon les attentes identifiées

### **WP 2 : Actions sur le terrain**

- Conduire les enquêtes et les entretiens auprès d'acteurs divers : pêcheurs, cabanonniers, restaurateurs (8 à 10 entretiens/acteur)
- Etablir une temporalité spatiale et géographique de nos enquêtes :
  - 2021-2022 : Marseille et la Ciotat
  - 2022-2023 : Côte Bleue

### **WP 3 : Traitement et analyse des données**

- Transcrire et analyser les entretiens
- Synthétiser les données issues des ateliers participatifs
- Comparer les perceptions entre les zones d'études
- Remanier les suivis environnementaux de POLARIS selon les perceptions issues de PERC<sup>2</sup>ES

### **WP 4 : Communication et valorisation**

- Publier des rapports annuels en accès libre et sous licence CC BY 4.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.fr>) pour valoriser les résultats obtenus et en favoriser la diffusion et le partage
- Préparer un article scientifique à l'issue du projet
- Faire des retours aux partenaires et aux acteurs participants concernant les résultats de chaque atelier RAP et session d'entretiens,
- Intégrer PERC<sup>2</sup>ES au sein de stratégies de gestion comme l'est POLARIS aujourd'hui.



Au-delà de fournir des éléments de réponse aux questions de recherche, les résultats du projet réorienteront les suivis proposés dans POLARIS. Les besoins scientifiques environnementaux ne seront plus l'unique point de départ des suivis sous-marins proposés aux citoyens.



### *3/ finalité de l'action*

L'objectif de PERC<sup>2</sup>ES est **d'articuler l'amélioration des connaissances des problématiques sociales et environnementales du littoral local avec sa gestion**. Pour cela, nous cherchons à **créer les conditions d'une inscription de PERC<sup>2</sup>ES au sein de politiques stratégiques locales**, dans le but **d'améliorer l'efficacité** de l'action publique et la gestion du littoral, en prenant en compte la pluralité d'acteurs concernés. Les communes littorales incluses dans le Contrat de Baie de la métropole marseillaise constituent le territoire d'action privilégié de PERC<sup>2</sup>ES.

Plus spécifiquement, des questions de recherche résultant de l'année d'émergence ont été rédigées :

- Comment les acteurs identifiés perçoivent-ils les changements climatiques ?
- Ces changements ont-ils des impacts (positifs/négatifs) sur leurs activités ?
- Comment s'adaptent-ils face à ces changements ?
- La gouvernance a-t-elle un impact sur la perception des changements climatiques ?
- Les perceptions changent-elles en fonction des zones géographiques ?
- Comment soutenir les acteurs qui doivent faire face aux conséquences des changements climatiques dans un contexte socio-économique complexe comme celui de Marseille ?

PERC<sup>2</sup>ES vise à développer une **approche innovante** basée sur une **collaboration** entre les citoyens, les gestionnaires et les chercheurs et ainsi de développer le volet social de POLARIS. Ainsi, des méthodes d'observations en **sociologie** et des méthodes en **Recherche Action Participative (RAP)** **s'articuleront, permettant de réaliser des actions collectives s'intégrant dans des schémas stratégiques de gestion du littoral et d'Aires Marines Protégées.**

A **long terme**, cette nouvelle approche permettra d'analyser dans quelles mesures la **collaboration entre différents acteurs** (élus/services, gestionnaires, usagers, chercheurs) **favorise la préservation voire la reconquête de la biodiversité marine.**

En parallèle, ce projet contribuera à la mise en place d'un observatoire social et environnemental du milieu marin et littoral sur le territoire de la métropole d'Aix Marseille Provence en lien avec le Contrat de Baie.

**Le projet PERC<sup>2</sup>ES et la plateforme POLARIS sont reliés dans leurs objectifs à long terme.**

### *4/ indicateurs de réussite de l'action et objectifs SMART associés*

Pour réaliser le suivi de l'action, des indicateurs de suivi seront utilisés. Chaque indicateur s'associe à un objectif SMART.

- **INDICATEUR CLE : MISE EN OEUVRE D' ACTIONS CONCRÈTES : Objectifs SMART :**
  - o Réaliser des ateliers basés sur des techniques de Recherche Action Participative (RAP) pour identifier des attentes et besoins et définir des actions concrètes pour répondre à ces besoins. 1 à 2 ateliers par an, sur la durée du projet.
  - o Réaliser 8 à 10 entretiens par an, pour chaque zone d'étude du projet, auprès des acteurs du littoral.

- A l'issue du projet, aider à la redéfinition de mesures de gestion sur la base des perceptions connues des acteurs du littoral
- ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES : Objectifs SMART :
  - Fédérer les partenaires au sein d'un comité de pilotage qui se réunira 1 à 2 fois par an, pour entretenir les partenariats existants et en engager de nouveaux.
  - Impliquer PERC<sup>2</sup>ES dans des stratégies de gestion du milieu marin au même titre que POLARIS, à l'issue des années de développement.
- INTÉRÊT DU CITOYEN : Objectif SMART : Encourager une participation citoyenne pour répondre aux enquêtes de terrain ciblées sur des acteurs du littoral, sur le territoire de Marseille La Ciotat et de la Côte Bleue, sur la durée de l'action.
- AVANCÉE DU PROJET : Objectif SMART : Suivre le rétro-planning des actions envisagées de manière annuelle, sur la durée du projet.
- COMMUNICATION ET DIFFUSION : Objectif SMART
  - Communiquer sur PERC<sup>2</sup>ES via nos réseaux sociaux et ceux des partenaires : 1 poste par trimestre sur la durée du projet.
  - Faire des retours aux partenaires et aux acteurs participants concernant les résultats de chaque atelier RAP et session d'entretiens, 2 à 3 fois par an.
  - Publier des rapports annuels en accès libre et sous licence CC BY 4.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.fr>) pour valoriser les résultats obtenus et en favoriser la diffusion et le partage

#### *5/ indicateurs ONB*

L'Observatoire National de la Biodiversité (ONB) est un projet participatif qui a pour but de proposer des indicateurs de suivi de la biodiversité en lien avec la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB). Ces indicateurs sont mis à disposition de tous et permettent d'éclairer des grandes questions de société. Vous trouverez ici le jeu des indicateurs proposés par l'ONB:

[http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/fr/indicateurs/tous?f%5B0%5D=field\\_jeux\\_indicateur%3A1999&f%5B1%5D=field\\_jeux\\_indicateur%3A123](http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/fr/indicateurs/tous?f%5B0%5D=field_jeux_indicateur%3A1999&f%5B1%5D=field_jeux_indicateur%3A123)

Veillez en considérer au moins un et nous expliquer en quoi votre action considère le problème posé et s'inscrit dans une démarche visant à le relever.

Lors de la création d'une aire marine protégée, une durée de trois ans est considérée comme standard pour produire et adopter un document de gestion. 97,3 % de la superficie des eaux classées en AMP au 1er janvier 2016 disposent, en 2019, d'un document de gestion validé.

Une fois ces documents de gestion validés, il est nécessaire de mettre en œuvre les objectifs et actions identifiés dans ces documents de gestion. Ainsi, PERC<sup>2</sup>ES vise à développer une **approche innovante** basée sur une **collaboration** entre les citoyens, les gestionnaires et les chercheurs. Des méthodes d'observations en **sociologie** et des méthodes en **Recherche Action Participative (RAP)** s'articuleront, **permettant de réaliser des actions collectives s'intégrant dans des schémas stratégiques de gestion du littoral et d'Aires Marines Protégées (ex : Parc national des Calanques).**

A **long terme**, cette nouvelle approche permettra d'analyser dans quelles mesures la **collaboration entre différents acteurs** (élus/services, gestionnaires, usagers, chercheurs) **favorise la préservation voire la reconquête de la biodiversité marine**.

PERC<sup>2</sup>ES permettra entre autre, de :

- Contribuer au diagnostic environnemental et social d'une Aire Marine Protégée
- Contribuer à l'édition de plan de gestion et des tableaux de bord inhérents
- Prendre en compte des perception de publics de terrain : pêcheurs ; cabanoniers ;
- Relier problématiques sociales et environnementales

Ainsi, PERC<sup>2</sup>ES fait échos aux jeux d'indicateurs :

- Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) - Synthèse

**Un bilan final des actions réalisées dans PERC<sup>2</sup>ES 2021 sera fourni courant de l'année 2022.**